

Dernière mise à jour :
25/09/20

TYPE STRUCTURE

Catégorie	Nom du dispositif	TPE	PME	ETI	GE	Secteur(s) d'activité	Autres Critères	Type Aide	Appel à Projets (AAP) ?	Dossier à compléter avant le :	Qui contacter ?	Montant maximal de l'aide	Conditions/termes de l'aide	Montant total dédié au fonds	Liens vers informations détaillées
Aide au financement	Prêts Garantis par l'Etat (PGE)	X	X	X	X	Tous		Prêt	Non	31/12/2020	BANQUE	Général : 3 mois de CA 2019 Entreprises innovantes/créées depuis le 01/01/2019 : 2 fois la masse salariale 2019	Amortissement : 5 ans max Garantie de l'état : 70 à 90 % selon la taille de l'entreprise	Jusqu'à 300 Milliards garantis par l'état	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-pret-garanti.pdf https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb/guide/fr/tout-savoir-sur-les-pret-garantis-par-letat-LC7eF0wPB7/Steps/2892
Aide au financement	Avances remboursables	X	X			Tous	Ne pas avoir obtenu de PGE	Prêt /Avance remboursable	Non	31/12/2020	CODEFI CRP	800 Keur dans la limite de : - Général : 25% du CA 2019 (ou dernier exercice clos) - Entreprises Innovantes : 2 fois la masse salariale France 2019 - Entreprises créées depuis le 01/01/2019 : la masse salariale sur les 2 dernières années d'activité (hors cotisations)	Amortissement : 10 ans max avec différé de 3 mois	500 Meur	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Fiche-Avances-remboursables.pdf
Aide au financement	Le Fonds de Renforcement des PME (FRPME)		X	X		Tous	CA > 5 Meur	Investissement Haut de Bilan	Non	Dès que possible	BPI France	Ticket de 500 Keur à 5 Meur	Type d'investissement : Obligations à Bons de Souscriptions d'Actions (OBISA)	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Participation-au-capital/Fonds-d-investissement-generalistes/France-Investissement-Regions
Aide au financement	Fonds Avenir Automobile 2	X	X	X	X	Automobile	Etre sous-traitant de la filière Automobile (Code APE : 2711 / 274 / 293)	Investissement Haut de Bilan	Non	Dès que possible	DIRECCTE (réfèrent Automobile) BPI France (équipe fonds avenir auto)	Non Précisé, pour info le FAA 1 propose : - Fournisseurs de rang 1 : Ticket de 5 à 60 Meur - Fournisseurs de rang 2 : Ticket de 1 à 5 Meur	Non Précisé	600 Meur	https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb/guide/fr/je-souhaite-alerter-les-services-de-letat-sur-les-impacts-pour-mon-entreprise-de-la-situation-du-secteur-automobile-qui-contacts-pQu6eMjpvX/Steps/29838
Aide au financement	Fonds d'investissements AERO - ACE AERO partenaires		X	X		Aéronautique	Entreprises disposant des produits et technologies clés pour l'avenir de la filière aéronautique	Investissement Haut de Bilan	Non	Dès que possible	DIRECCTE (réfèrent Aéronautique) BPI France	Non Précisé	Non Précisé	1 000 Meur	https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb/guide/fr/quelles-sont-les-mesures-mises-en-place-pour-la-filiere-aeronautique-ik4QpkQal/Steps/51131
Aide au financement	Plan d'urgence COVID - Région Hauts de France - Fonds de secours	X	X			Tous	< 25 salariés CA > 50 Keur 3 ans d'existence Entreprises implantées en région Hauts de France	Prêt	Non	Dès que possible	Région	Les entreprises peuvent bénéficier d'une aide sous forme d'avance remboursable de 5 Keur à 50 Keur avec un taux d'intérêt à 0%	Amortissement : 72 mois max avec différé de 6 mois	30 Meur	https://les-aides.fr/fiche/apFgCnZGxftBGZeTuzZ4_Vm/conseil-regional-hauts-de-france/fonds-de-secours-soutien-aux-entreprises-dont-l-activite-est-impactee-par-le-covid-19.html
Aide au financement	Plan d'urgence COVID - Région Hauts de France - Assouplissement dispositifs	X	X	X	X	Tous	Entreprises implantées en région Hauts de France	Prêt	Non	31/10/2020	Région	Non précisé	- Taux nuls, - Allongements de remboursement (jusqu'à 6 ans) - Différés de remboursement supplémentaires.	Non Précisé	
Aide au financement	Plan d'urgence COVID - Région Hauts de France - Réaménagement de créances	X	X	X	X	Tous	Entreprises implantées en région Hauts de France	Prêt	Non	Dès que possible	Région	Non précisé	Report d'échéances auprès de la « commission de recouvrement » mise en place par la Région	Non Précisé	
Aide au financement	Module de conseil CASH - BFR	X	X	X	X	Tous	PME : si CA > 5 Meur et > 10 salariés. Toute entreprise : si industrielle ou disposant de biens d'équipements/ stock avec part du personnel en production et/ou logistique. Exclusion des entreprises en difficultés	Subvention	Non	Dès que possible	Région	Non précisé	50% du coût de la mission. Les équipes de l'entreprise seront mobilisées 10 journées sur 8 à 10 semaines pour collecter et analyser des informations clés existantes par 2 consultants Objectif -> Optimiser le BFR	Non précisé	

Aide au financement	Module de conseil ACTION CASH		X	X			Tous	> 10 salariés	Subvention	Non	Dès que possible	BPI France	Non précisé	78 % du coût de la mission. 2 consultants pour cartographier les les solutions pour reconstituer la trésorerie.	Non précisé	
Transition écologique et décarbonation	Prêts verts ADEME-BPI FRANCE	X	X				Tous	Projets éligibles : - Maîtrise et diminution des impacts environnementaux des procédés (démarche d'économie circulaire) - Investissement dans la mobilité « zéro carbone » pour ses salariés/marchandises - Innovation pour mettre sur le marché des produits ou des services en matière de protection de l'environnement et/ou permettant une réduction de la consommation d'énergie.	Prêt	Non	Dès que possible	BPI France ADEME	1 Meur	Amortissement : 10 ans max	Non Précisé	https://presse.ademe.fr/2020/06/plan-daccelleration-de-la-transition-ecologique-des-tpe-et-pme.html?hlite=%27pr%C3%AAt%27%2C%27vert%27
Transition écologique et décarbonation	AAP Indus EE - Efficacité énergétique des procédés et des utilités dans l'industrie	X	X	X	X		Tous	Projets éligibles (cadre SNBC Stratégie Nationale Bas Carbone) : - Gain d'efficacité en énergie primaire - Une réduction des émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2 - CAPEX > 3 Meur	Subvention	Oui	20/10/2020	ADEME	%age du surcout engagé par rapport à un investissement de référence : - Grande Entreprise : 30% du surcout max - Moyenne Entreprise : 40% du surcout max - Petite entreprise : 50% du surcout max	Cf. liens	1,2 Milliards d'euros : - 2020 : 200 Meur - 2021 : 500 Meur - 2022 : 500 Meur	https://entreprises.ademe.fr/di-spositif-aide/20200910/indusee2020-162
Transition écologique et décarbonation	AAP BCIAT - Aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie	X	X	X	X		Tous	Fonds Chaleur : Le dispositif porte sur des installations de production de chaleur supérieures à 12 000 MWh/an à partir de biomasse en substitution à des énergies fossiles Fonds décarbonation : Cette aide est réservée aux projets biomasse supérieurs à 12 000 MWh/an visant à alimenter en chaleur des industries manufacturières	Subvention	Oui	13/09/2020	ADEME	%age des couts éligibles : - Grande Entreprise : 45% max - Moyenne Entreprise : 55% max - Petite entreprise : 65% max bonus de 5% pour les zones AFR	Cf. liens	1,2 Milliards d'euros : - 2020 : 200 Meur - 2021 : 500 Meur - 2022 : 500 Meur	https://entreprises.ademe.fr/di-spositif-aide/20200910/bciat2020-161
Transition écologique et décarbonation	AMI Indus DECAR - évolution des procédés au service de la décarbonation dans l'industrie	X	X	X	X		Tous	Projets pouvant obtenir une décision d'investissement en 2021 ou 2022 et traitant de : - Electrification des utilités ou procédés - Nouveaux usages matières (matières recyclées) - Toute solution réduisant émission de GES sur site industriel	Subvention	Non	09/11/2020	ADEME	Non précisé en l'état d'AMI	Cf. liens	1,2 Milliards d'euros : - 2020 : 200 Meur - 2021 : 500 Meur - 2022 : 500 Meur	https://entreprises.ademe.fr/di-spositif-aide/20200910/indusdecar2020-159
Transition écologique et Décarbonation	DTIGA - Démonstrateurs et Territoires d'Innovation de Grande Ambition	X	X	X	X		Tous	Les organismes de recherche, les projets collaboratifs et les mono-partenaires sont éligibles. Cout total du projet > 2 Meur 3 AAPs distincts : - Systèmes énergétiques - Territoires et villes durables - Bioéconomie et protection de l'environnement - Economie circulaire : Ecoefficiency dans l'industrie, l'agriculture et l'eau	Subvention /Avance remboursable	Oui	20/01/2021	ADEME	Non précisé	Taux moyens d'aide d'Etat variant entre 25% et 60% selon la taille de l'entreprise, le régime d'aides, le caractère collaboratif ou non du projet et le panachage entre subvention et avances remboursables retenu.	300 Meur	https://presse.ademe.fr/2019/08/pia-lancement-de-3-aap-sur-la-bioeconomie-et-protection-de-lenvironnement-leconomie-circulaire-et-les-systemes-energetiques.html

Transition écologique et décarbonation	AAP ORPLAST - Objectif Recyclage PLASTiques	X	X			Tous	les projets soutenus devront porter sur : - L'utilisation de matières plastiques recyclées en complément ou substitution de plastique vierge - La pérennisation d'intégration de matières plastiques recyclées par les entreprises (adaptation de la chaîne de production, approvisionnement de proximité, etc.).	Subvention	Oui	01/12/2020	ADEME	Aide aux diagnostics et étude de faisabilité : - 70% des coûts éligibles pour les petites entreprises - 60% des coûts éligibles pour les moyennes entreprises Aide à l'investissement : - 55 % des coûts éligibles pour les petites entreprises - 45 % des coûts éligibles pour les moyennes entreprises	Plusieurs AAPs sur la période 2020-2022 Premier round -> 01/12/2020	Non Précisé	https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168
Transition écologique et décarbonation	Le prêt économies d'énergie BPI France	X	X			Tous	PME de plus de 3 ans Equipements et bâtiments éligibles aux Certificats d'économie d'Énergie	Prêt	Non	Dès que possible	BPI France	500 Keur	Amortissement : 3 à 7 ans max avec différé de 2 ans max	Non Précisé	https://les-aides.fr/fiche/bzVIAH9GxTTeBGZeTuzZ4_Ym/bpifrance/prest-eco-energie-pee.html
Transition écologique et décarbonation	Fonds d'innovation de la commission européenne	X	X	X	X	Tous	Technologies très innovantes dans la réduction des émissions Carbone. Ouvert aux projets de plus petite envergure (< 7,5 Meur) -> Candidature simplifiée	Subvention	Oui	29/10/2020	Commission Européenne	60% des couts d'investissements et de fonctionnement supplémentaires	Plusieurs AAPs sur la période 2020-2030 Premier round -> 29/10/2020	10 Milliards d'euros	https://ec.europa.eu/clima/policies/innovation-fund_en
Transition écologique et décarbonation	Diagnostic ECO-FLUX		X	X	X	Tous	Site de moins de 250 salariés. Au cas par cas pour les sites de plus de 250 salariés	Subvention	Non	Dès que possible	BPI France ADEME	Non précisé	75% du coût de la mission (financé par ADEME et opéré par BPI France) Bureau d'études spécialisé, accompagnement sur 12 mois jusqu'à l'évaluation des économies réalisées.	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Toutes-solutions/Accompagnement/Conseil/Diag-Eco-Flux
Transition numérique	Diagnostic Industrie du futur		X	X		Tous	PME et ETI de moins de 2 000 salariés installées en région Hauts-de-France	Subvention	Oui	31/12/2022	Région HDFID	Non précisé	But -> accompagner la modernisation industrielle des entreprises afin de gagner en productivité, en compétitivité et d'optimiser les délais de réponses aux clients. Financé par la Région Hauts-de-France à hauteur de 80% du coût de la prestation, soit 2 000 euros maximum à charge pour l'entreprise, pour 10 jours d'accompagnement.	80 Meur	https://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide596
Transition numérique	Aide à l'investissement - Industrie du futur - Suramortissement	X	X			Tous	Projet de transformation des systèmes de production introduite par les nouvelles technologies (robotique, réalité virtuelle ou augmentée, réseaux de capteurs et logiciels, traitement des données, contrôle non destructif...) Non cumulable avec la subvention "Aide à l'investissement Industrie du futur"	Allègement fiscal	Non	31/12/2020	Administration fiscale	20% du coût de l'investissement pour les petites entreprises 10% du coût de l'investissement pour les moyennes entreprises	Déduction exceptionnelle du résultat imposable d'une somme égale à 40 % de la valeur d'origine des biens éligibles inscrits à l'actif immobilisé sur la durée de l'amortissement	Non Précisé	https://www.impots.gouv.fr/portail/actualite/le-dispositif-de-suramortissement-numerique
Transition numérique	Aide à l'investissement - Industrie du futur - Subvention	X	X	X		Tous	Projet de transformation des systèmes de production introduite par les nouvelles technologies (robotique, réalité virtuelle ou augmentée, réseaux de capteurs et logiciels, traitement des données, contrôle non destructif, etc.) Non cumulable avec le suramortissement "Aide à l'investissement Industrie du futur "	Subvention	Non	31/12/2022	Région	20% du coût de l'investissement pour les petites entreprises 10% du coût de l'investissement pour les moyennes entreprises 10% (limité à 200 000€ par de minimis, ou 800 000€ par le régime SA.56985 2020/N sous réserve de difficultés de trésorerie avérées) pour les entreprises de taille intermédiaire.	Non Précisé	Non Précisé	-

Innovation	Fonds de soutien à la R&D industrielle de la filière automobile - CORAM - Comité d'Orientation pour la Recherche Automobile et Mobilité	X	X	X	X	Automobile * * Les entreprises ayant une part de leur CA consacré à l'automobile supérieure à 15 % depuis deux ans	Projets présentant des dépenses supérieures à 200 Keur en ligne avec la feuille de route technologique de la filière automobile.	Subvention /Avance remboursable	Oui	Clos pour 2020 renouvelé en 2021	PFA DGE	Non précisé pour 2021	Non précisé pour 2021	150 Meur/an	https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/industrie/coram_liste_projets_version_finale_10h27.pdf https://pfa-auto.fr/wp-content/uploads/2020/07/feuille_de_route_pfa_version_finale_10h27.pdf
Innovation	Soutien à la recherche aéronautique civile - CORAC – Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile	X	X	X	X	Aéronautique	Projets de R&D dans le secteur aéronautique pour préparer les aéronefs du futur en ligne avec la feuille de route technologique du CORAC.	Subvention /Avance remboursable	Non	Fin 2022	Patrick.bondenan@aviation-civil.gouv.fr	50 % des dépenses de R&D des entreprises pour la recherche industrielle (25 % en cas de développement expérimental).	Cf. liens	1,5 Milliards d'euros : - 2020 : 300 Meur - 2021 : 600 Meur - 2022 : 600 Meur	https://aerorecherche.corac.com/
Innovation	PSPC - Les aides aux Projets Structurants Pour la Compétitivité	X	X	X	X	Tous	Les projets attendus présentent un montant de programme compris entre 4 et 50 millions d'euros, ne faisant pas l'objet de financement public autre. Une priorité est donnée aux projets soutenus par les Comités stratégiques de filières (CSF) et aux secteurs stratégiques affectés par la crise Les projets doivent être collaboratifs (au moins un organisme de recherche public ou un organisme de formation et deux entreprises), pilotés par une entreprise réalisant des travaux de R&D et avoir pour objet le développement d'un ou de plusieurs produits, procédés ou services, non disponibles sur le marché et à fort contenu innovant.	Subvention /Avance Remboursable	Oui	29/06/2021	BPI France	Non précisé	Aide moyenne de 10,5 millions d'euros par projet. Taux moyens d'aide de l'état de : - 50% pour les petites entreprises - 40% pour les moyennes - 30% pour les autres	70 Meur	https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Projets-de-recherche-et-developpement-structurants-pour-la-competitivite-PSPC-22882
Innovation	French Tech Bridge	X	X	X	X	Tous	Start-ups de moins de 8 ans qui n'ont ni l'Etat ni Bpifrance dans leur capital et qui étaient en cours de levée de fonds ou qui devaient en réaliser une dans les prochains mois et qui sont dans l'incapacité de le faire du fait de la contraction du capital-risque	Investissement Haut de Bilan	Non	31/12/2020	BPI France	Entre 100 000€ et 5 millions d'euros en obligations convertibles de financement public dans la limite de 50 % du tour de table.	Ces financements prennent la forme d'obligations avec accès possible au capital et ont vocation à être cofinancés par des investisseurs privés, constituant un total d'au moins 320 millions d'euros.	160 Meur	https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-4-milliards-d-euros-pour-soutenir-les-startups-49193
Investissement dans l'outil de production : Implantation - Modernisation - Relocalisation	French Fab Investment DESK	X	X	X	X	Tous	Toute entreprise ayant un projet d'implantation industrielle ou logistique sur le sol français	Accompagnement personnalisé	Non	Sans limite de durée	French Fab Investment DESK RUI (Réfèrent Unique Investissement)	Non précisé	Le French Fab Investment Desk est un service public destiné à accompagner les entreprises françaises ayant des projets d'investissement industriel. Le porteur de projet bénéficie d'un référent dédié pour l'orienter dans ses démarches, le conseiller et l'accompagner pour accélérer son investissement industriel. Le French Fab Investment Desk a pour missions d'identifier les projets d'investissement des entreprises, de promouvoir leur localisation en France et de faciliter leur gestion administrative en lien avec les collectivités locales et les opérateurs.	Non Précisé	https://www.economie.gouv.fr/french-fab-investment-desk-agnes-pamnier-runacher-recommandations-claude-imaugen https://www.entreprises.gouv.fr/fr/industrie/politique-industrielle/referents-uniques-l-investissement
Investissement dans l'outil de production : Implantation - Modernisation - Relocalisation	Programme d'accélération des projets industriels territoriaux	X	X	X	X	Tous	Le fonds vise à financer les projets industriels (créations de sites, extensions, modernisations, nouveaux équipements...) les plus pertinents pour le territoire et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an. Les projets doivent présenter une assiette minimale de dépenses éligibles de 400 Keur réalisées sur une durée maximum de 2 ans. Le dispositif accompagne tout investissement dans des actifs corporels et incorporels se rapportant à du développement industriel 10 dossiers max par région	Subvention	Non	31/12/2020	Réfèrent Territoire d'industrie	En fonction du projet et du régime d'aide applicable	Le taux d'intervention est décidé au cas par cas en fonction des critères de sélection et du régime d'aide applicable (dans le respect des règles européennes relatives aux aides d'Etat notamment).	150 Meur	http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/

Investissement dans l'outil de production : Implantation - Modernisation - Relocalisation	AAP Résilience - Le soutien à l'investissement dans les secteurs stratégiques	X	X	X	X	- Santé - Agroalimentaire - Electronique - Secteurs fournissant des intrants essentiels de l'industrie (chimie, métaux et matières premières) - Télécommunications (5G) avec cahier des charges spécifiques	Cet AAP vise à sélectionner des projets dont la finalité est d'investir en vue d'accélérer une : - Relocalisation d'activités industrielles pour une meilleure résilience des approvisionnements - Modernisation industrielle des sites de production - Transformation numérique (industrie du futur) - Amélioration de la performance environnementale des procédés de production, notamment leur contribution à l'économie circulaire - Consolidation de la filière.	Subvention	Oui	17/11/2020	BPI France	L'aide pourra aller jusqu'à 80 % pour les dépenses inférieures ou égales à 1 Meur. Au-delà d'1 Meur, l'aide dépendra de la nature des dépenses.	Cf. liens	100 Meur (2020)	https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Plan-de-relance-soutien-a-l-investissement-dans-des-secteurs-strategiques-pour-la-resilience-de-notre-economie-50450
Investissement dans l'outil de production : Implantation - Modernisation - Relocalisation	Le fonds de modernisation et diversification de la filière Automobile	X	X	X	X	Automobile * * Les entreprises ayant une part de leur CA consacré à l'automobile supérieure à 15 % depuis deux ans	Projets présentant des dépenses supérieures à 200 Keur en ligne avec la feuille de route technologique de la filière automobile.	Subvention /Avance remboursable	Oui	17/11/2020	DIRECCTE (réfèrent Automobile) BPI France (équipe fonds avenir auto)	L'aide pourra aller jusqu'à 80 % pour les dépenses inférieures ou égales à 1 Meur. Au-delà d'1 Meur, l'aide dépendra de la nature des dépenses.	Cf. liens	200 Meur (2020)	https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Plan-de-relance-soutien-aux-investissements-de-modernisation-de-la-filiere-automobile-50451
Investissement dans l'outil de production : Implantation - Modernisation - Relocalisation	Le fonds de modernisation et diversification de la filière Aéronautique	X	X	X	X	Aéronautique * * Les entreprises ayant une part de leur CA consacré à l'aéronautique supérieure à 15 % depuis deux ans	Projets présentant des dépenses supérieures à 200 Keur en ligne avec la feuille de route technologique de la filière aéronautique.	Subvention /Avance remboursable	Oui	17/11/2020	DIRECCTE (réfèrent Aéronautique) BPI France	L'aide pourra aller jusqu'à 80 % pour les dépenses inférieures ou égales à 1 Meur. Au-delà d'1 Meur, l'aide dépendra de la nature des dépenses.	Cf. liens	300 Meur sur 3 ans	https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Plan-de-relance-soutien-aux-investissements-de-modernisation-de-la-filiere-aeronautique-50449
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	Les mesures pour l'embauche des jeunes	X	X	X	X	Tous		Subvention	Non	31/01/2021 (jeune) 28/02/2021 (alternant)	CCI ou CMA	Aide financière de 4 000 euros pour tout jeune recruté de moins de 25 ans recruté, alternant ou non. Prime supplémentaire de 4 000 euros pour l'accueil d'un jeune en Volontariat Territorial en Entreprise (VTE). Aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de -18 ans ou de 8 000 euros pour les + 18 ans.	Cf.liens	Non précisé	https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/emploi-des-jeunes-presentation-du-plan-1-jeune-1-solution
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	Le Volontariat Territorial en Entreprise (VTE)		X	X		Tous	Les PME et ETI implantées dans l'un des 148 territoires d'industrie, ayant recruté un jeune talent à partir du niveau Bac+2, en alternance ou diplômé depuis deux ans maximum (CDD ou CDI), pour une durée minimum d'un an.	Subvention	Non	Pas de date limite	BPI France (vte@bpifrance.fr)	Une subvention de l'Etat et de la Banque des Territoires de 4 000 euros maximum par entreprise ; Une aide de 1 200 euros par jeune versée par Action Logement ; Une aide versée par certaines Régions.	Le programme VTE apporte de nombreux services à l'entreprise : la mise à disposition d'une plateforme de recrutement gratuite dédiée au VTE, l'accompagnement dans la rédaction des offres de recrutement, le partage des postes à pourvoir auprès de 90 campus d'établissements scolaires qui regorgent de jeunes qualifiés et enfin, la visibilité de l'entreprise sur les supports de communication et les événements VTE. Pour le jeune talent, le volontariat territorial en entreprise est un réel tremplin professionnel grâce à une prise de responsabilités importantes dans les PME et ETI industrielles sur tout le territoire français.	Non Précisé	www.vte-france.fr
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	Les mesures en faveur de l'apprentissage	X	X	X	X	Tous	- Aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition ; - Aux entreprises de plus de 250 salariés si elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2021, selon des modalités définies par décret (faute de quoi il faudra rembourser les sommes perçues.)	Subvention	Non	28/02/2021	CCI ou CMA	Aide de 5 000 euros pour un apprenti mineur Aide de 8 000 euros pour un apprenti majeur.	Aide exceptionnelle pour l'embauche d'apprenti préparant un diplôme jusqu'à la licence professionnelle (bac + 3 – niveau 6 du RNCP). Pour les entreprises, le coût du recrutement représente un faible reste à charge – voire quasi-nul – pour la 1re année de contrat. Cette mesure sera étendue aux contrats de professionnalisation.	Non précisé	https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/plan-de-relance-de-l-apprentissage-ce-qu-il-faut-retenir

Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	Le FNE Formation	X	X	X	X	Tous	L'ensemble des entreprises qui ont des salariés placés en activité partielle, sauf les alternants.	Subvention	Non	Pas de date limite	DIRECCTE OPCO	Le FNE-Formation met en œuvre des actions de formation pour faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations liées aux mutations économiques et technologiques, et de favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois La durée de la formation ne doit pas excéder le nombre d'heures en activité partielle, dans la mesure où la formation se déroule durant la période d'inactivité (voir également le cas de la reprise d'activité). Un salarié placé en activité partielle n'est pas soumis au quota annuel de 30 heures prévu à l'article L.6321-6 du code du travail.	L'État prend en charge 100 % des coûts pédagogiques sans plafond horaire	Non Précisé	https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/gr-covid-fne-formation.pdf
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	La facilitation du prêt de main d'œuvre	X	X	X	X	Tous	L'ensemble des entreprises qui ont des salariés placés en activité partielle, sauf les alternants.	Allègement de procédure	Non	31/12/2020		Cf. Liens	Procédure allégée et facilitée. Cf détail dans liens	Non Précisé	https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protoger-les-travailleurs-les-emplois-les-savoir-faire-et-les-competences/protoger-les-emplois/tous-mobilises-pour-l-emploi/article/mise-a-disposition-temporaire-de-salaries-volontaires-entre-deux-entreprises
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	Activité Partielle de Droit Commun	X	X	X	X	Tous	Toute entreprise contrainte de réduire ou de suspendre temporairement son activité.	Subvention	Non	01/10/2020 (85% -> 60%)	https://activitepartielle.emploi.gouv.fr	indemnité versée au salarié dans la limite de 4,5 SMIC	Juqu'au 01/10/2020 -> allocation compensatoire de 85% A partir du 01/10/2020 -> allocation compensatoire de 60%	Non Précisé	https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protoger-les-travailleurs-les-emplois-les-savoir-faire-et-les-competences/protoger-les-emplois/
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	Activité Partielle de Longue Durée (APLD)	X	X	X	X	Tous	Toute entreprise contrainte de réduire ou de suspendre temporairement son activité.	Subvention	Non	01/10/2020 (85% -> 80%)	https://activitepartielle.emploi.gouv.fr	indemnité versée au salarié dans la limite de 4,5 SMIC La réduction de l'horaire de travail d'un salarié ne peut dépasser 40% de l'horaire légal par salarié, sur la durée totale de l'accord.	Juqu'au 01/10/2020 -> allocation compensatoire de 85% A partir du 01/10/2020 -> allocation compensatoire de 80%	Non Précisé	https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protoger-les-travailleurs-les-emplois-les-savoir-faire-et-les-competences/protoger-les-emplois/
Aide au recrutement et au maintien de l'emploi	La méthode de Recrutement par Simulation (MRS)	X	X	X	X	Tous	Toute entreprise faisant face à des difficultés de recrutement (candidatures inadaptées, fort turn-over, etc.).	Subvention	Non	Pas de date limite	Pôle Emploi	Cf. Liens	Proposé par Pôle emploi, ce dispositif permet à l'entreprise de bénéficier d'un processus de recrutement complet (diagnostic de pertinence, évaluation des candidats, présentation des candidatures retenues à l'entreprise). En contrepartie l'entreprise s'engage à ne pas utiliser de modes de sélection additionnels, à proposer une offre d'emploi durable, et à recevoir tous les candidats présentés pour un entretien de motivation axé sur la motivation pour le poste.	Non Précisé	https://www.pole-emploi.fr/employeur/vos-recrutements/selectionnez-des-candidats/la-methode-de-recrutement-par-si.html
Export	L'Assurance-Prospection	X	X	X	X	Tous *	CA < 500 Meur avec minimum 12 mois de Bilan	Assurance / Avance remboursable	Non	Pas de date limite	Team France Export Business France BPI France	Quotité garantie : 65 % des dépenses éligibles	Prise en charge d'une partie des dépenses de prospection (65%) engagées qui n'ont pu être amorties par un niveau suffisant de ventes sur la zone géographique couverte Avance sur les dépenses de prospection à l'étranger : L'entreprise reçoit une avance de 50% de son budget de prospection garanti dès la signature du contrat. Cette avance est remboursée par l'entreprise de manière graduée en fonction du CA généré dans les pays couverts par l'assurance. La garantie couvre une période de prospection de 2 ou 3 ans et est remboursable sur une période de 3 ou 4 ans. Prime unique de 3 % appliquée au montant du budget garanti et prélevée sur le montant du premier versement.	Non précisé	https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Assurance-prospection-a-l-international/Assurance-prospection

Export	Le chèque Relance Export		X	X			Tous			Subvention	Non	31/12/2021	Team France Export Business France BPI France	<p>Dans la limite de 2 actions collectives et 2 prestations individuelles par entreprise sur la durée du Plan de relance.</p> <p>Jusqu'à 50% d'une action d'accompagnement à l'export offerte par un prestataire référencé par la Team France Export, dans la limite de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2000€ pour une prestation d'accompagnement individuel ; - 1500€ pour une prestation d'accompagnement collectif ; - 2500€ pour la participation à un salon international. 	<p>Dispositif exceptionnel et massif de soutien aux PME et ETI pour financer leur participation à des actions de préparation et de prospection et de mise en relation commerciale à l'international (prestations d'accompagnement, participation à des salons).</p> <p>Le soutien financier de l'Etat s'accompagne du développement d'une offre plus digitalisée par les principaux prestataires.</p> <p>Les PME-ETI pourront s'adresser à un guichet unique géré par Business France pour obtenir leur chèque export en remboursement des prestations acquises auprès des prestataires agréés.</p>	Non précisé	https://www.businessfrance.fr/vie-home
Export	Le chèque Relance VIE (Volontariat International en Entreprise)	X	X	X	X		Tous			Subvention	Non	31/12/2021 (démarrage du VIE)	Team France Export Business France BPI France	<p>Forfait de 5000€ par VIE.</p> <p>Ce montant pourra être bonifié par les régions.</p>	<p>PME et ETI -> chèque VIE standard ;</p> <p>Toutes les entreprises -> chèque VIE finançant la mission de jeunes issus de formations professionnelles courtes (bac +2/3) et des quartiers prioritaires de la ville.</p>	3000 missions de VIE	https://www.businessfrance.fr/vie-home
Export	Les produits cap d'assurance-crédit court terme	X	X	X	X		Tous	Les entreprises françaises de toute taille ayant conclu un contrat d'assurance-crédit avec les assureurs participants au dispositif: Axa Assurcrédit, Atradius, Coface, Euler Hermes et Groupama Assurance-crédit & Caution.		Assurance	Non	31/12/2020	Team France Export Business France BPI France	<p>75 % des crédits inter-entreprises en France et à l'international</p>	<p>Permettre aux assureurs-crédit en France de maintenir les garanties individuelles octroyées à leurs assurés à leur niveau du 31 mai, sans coûts supplémentaires pour les entreprises assurées, et suivant l'échéancier ci-dessous défini en fonction de la qualité de crédit des risques assurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jusqu'au 31 décembre 2020 pour la classe des meilleurs risques - jusqu'au 30 novembre 2020 pour la classe des bons risques, - jusqu'au 31 octobre 2020 pour la classe des risques moyens, - jusqu'au 30 septembre 2020 pour la classe des risques dégradés - jusqu'au 31 août 2020 pour la classe des risques aggravés. 	2 Milliards d'Euros	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/FAQ-CAP.pdf
Export	La garantie des cautions et des préfinancements	X	X	X	X		Tous	Toutes les entreprises exportatrices dont la part française dans l'opération d'export est d'au moins 20 %.		Assurance	Non	31/12/2020	Team France Export Business France BPI France	<p>Quotités garanties ont été relevées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 90% pour les entreprises dont CA <1,5 Md€ - 70% pour les autres 	<p>Assurance caution export : L'Assurance Caution Export couvre l'établissement émetteur contre le non remboursement de ces sommes par l'exportateur français.</p> <p>Garantie des préfinancements : couvre les banques prêteuses contre le risque de non remboursement du crédit de préfinancement par l'entreprise française en situation de carence ou d'insolvabilité judiciaire.</p>	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Assurance-Caution-Export-et-garantie-des-prefinancements-a-l-international/Assurance-Caution-Export
Export	L'assurance-crédit export	X	X	X	X		Tous	Toutes les entreprises exportatrices dont la part française dans l'opération d'export est d'au moins 20 %.		Assurance	Non	Pas de date limite	Team France Export Business France BPI France	Cf. Liens	<p>Large gamme de garanties pouvant s'appliquer aux opérations d'exportation à destination d'un pays « ouvert » au sens de la politique de financement export définie annuellement par l'Etat .</p> <p>L'Etat garantit principalement (i) l'exportateur français contre le risque d'interruption de son contrat commercial et/ou le nonpaiement résultant d'un sinistre commercial (carence ou insolvabilité du débiteur) ou politique (ii) la banque prêteuse (s'il y a mise en place d'un financement au bénéfice de l'acheteur) contre le risque de non-paiement.</p> <p>Des conditions de garanties adaptées aux besoins des ETI-PME (chiffre d'affaires < 150 M€) sont proposées.</p>	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Assurance-credit-a-l-international/Assurance-credit

Export	Information et veille sur les marchés	X	X	X	X	Tous		Service gratuit en ligne	Non	31/12/2021	Team France Export Business France	Données accessibles jusqu'au 31/12/2021	La mesure vise à fournir aux entreprises des services d'information en temps réel sur l'évolution des marchés et les opportunités qu'ils offrent. Les entreprises disposeront d'un espace numérique personnalisé avec tous les renseignements utiles sur les marchés et les secteurs qui les concernent. Une carte interactive actualisée en temps réel sur les informations relatives à chaque marché, des alertes et des webinaires seront proposés gratuitement.	Non Précisé	https://www.teamfrance-export.fr/hautesdefrance
Croissance	Les accélérateurs BPI France	X	X	X		Tous	Ouvert aux startups	Subvention	Non	Pas de date limite	BPI France	Non Précisé	50% du coût de l'accompagnement, variable selon l'accélérateur concerné. Les programmes intensifs d'accompagnement des entreprises durent de 12 à 24 mois et allient conseil, formation et mise en relation avec un accès privilégié aux réseaux d'entrepreneurs et de partenaires de Bpifrance. L'objectif est de favoriser l'émergence de champions nationaux et internationaux. Pour réussir des changements structurels liés au passage de cap : formalisation de la stratégie long terme, développement commercial pour conquérir de nouveaux marchés et développer de nouveaux produits/services, renforcement de la démarche RSE. Aux côtés des accélérateurs nationaux et régionaux, des accélérateurs ont été lancés pour les entreprises de différents secteurs : aéronautique, automobile, agro-alimentaire, chimie, plasturgie...	Non Précisé	https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/se-faire-accompagner/lieux-dhebergement-accompagnement/accélérateurs-bpifrance
Croissance	Module de conseil 360 Rebond		X	X		Tous	Pour les PME : CA > 2 Meur (31/12/2019) employant au minimum 10 salariés, A l'exclusion des entreprises en difficulté.	Subvention	Non	Dès que possible	BPI France	Non Précisé	50% du coût de la mission conseil Ce module s'adresse aux dirigeants qui souhaitent revoir leur stratégie à la lumière des bouleversements et remobiliser leurs équipes. Opéré par le binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un des consultants indépendants du vivier Bpifrance, il offre à l'entreprise un accompagnement global pour construire et mettre en œuvre un plan d'action et un soutien pour reprendre confiance et impliquer les équipes dans le projet d'entreprise adapté au monde post-crise : À l'issue de la mission, le dirigeant aura : •IDéfini / redéfini rapidement les priorités •IDéjà agi sur ces priorités •IProjeté l'entreprise dans un projet clarifié et reformulé avec les équipes	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Contacter-nous
Croissance	Module de conseil Supply		X	X		Tous	PME : si CA > 2 Meur et > 10 salariés. Toute entreprise : si industrielle ou disposant de biens d'équipements/stock avec part du personnel en production et/ou logistique. Exclusion des entreprises en difficultés	Subvention	Non	Dès que possible	BPI France	Non Précisé	50% du coût de la mission conseil Le module Rebond Supply, opéré par le binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un(e) consultant(e)s indépendant(e)s du vivier Bpifrance propose un diagnostic du mode de pilotage de la production pour adapter les pratiques à la nouvelle demande des clients et une feuille de route court terme et moyen terme des actions à mener pour améliorer la performance et la résilience de l'organisation Supply Chain, avec un accompagnement opérationnel sur les premiers chantiers court-terme. A l'issue de la mission, l'entreprise disposera d'un radar de maturité, d'un tableau de bord de suivi de l'activité (suivi clients et fournisseurs) et d'un mode de planification de la production en boucle courte et un plan d'actions priorisés cadencés dans le temps.	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Contacter-nous
Croissance	Plan accompagnement de la filière automobile		X	X		Automobile	Pour les PME : CA > 10 Meur (31/12/2019) employant au minimum 10 salariés, A l'exclusion des entreprises en difficulté.	Subvention	Non	Dès que possible	BPI France	Non Précisé	50% à 60 % du coût de la mission conseil Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance alloue une prise en charge exceptionnelle pour donner accès aux acteurs de la filière auto à l'ensemble du catalogue de modules de conseil Bpifrance. Plus d'une quinzaine de modules de conseil sont proposés pour diagnostiquer la situation de l'entreprise et dresser le plan d'actions.	Non Précisé	https://www.bpifrance.fr/Contacter-nous

Croissance	AUTODIAG REBOND	X	X	X	X	Tous	Inscription sur les plateformes BPI France	Service gratuit en ligne	Non	Pas de date limite	BPI France	Non Précisé	<p>BPI France met à disposition gratuitement sur sa plateforme Bpifrance Université son autodiag dédié au Rebond. 15 minutes d'Autodiag Rebond permettent de faire le point sur l'impact de la crise sur l'activité, analyser les points forts, choisir les priorités...</p> <p>4 thématiques sont abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finance : variation du CA, dettes, résultats opérationnels • Gouvernance : organisation face à la crise, RH, conditions de travail • Opérations : variation de la demande, production • Stratégie : plan stratégique, communication de crise, digital <p>Le livrable : un bilan avec indicateurs de maturité et une présentation de ce que peut faire Bpifrance.</p>	Non Précisé	https://ddp.web.bpifrance.fr/sa/m/sss/authswc?PolicyId=urn:ibm:security:authentication:asf:loginBPI&TAM_OP=login
Croissance	Le Module de conseil Action Cash	X	X	X	X	Tous	Inscription sur les plateformes BPI France	Service gratuit en ligne	Non	Pas de date limite	BPI France	Non précisé	<p>Pour se former et se mettre à la page, l'e-formation Rebond offre 15 heures en 5 modules à consommer librement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Adaptez votre stratégie aux évolutions du marché » • « Sécurisez et adaptez votre modèle financier » • « Sécurisez vos opérations en phase de rebond » • « Ventes et Marketing : 5 axes clés pour s'adapter rapidement en période de crise » • « Adaptez l'organisation et le mode de Management » 	Non Précisé	https://www.bpifrance-universite.fr/formation/preparez-et-activer-votre-rebond/